

À la mairie de Strasbourg,
Chantal Cutajar
recherche autant que possible
à promouvoir l'éthique
et la consultation citoyenne.
Dominique Gutekunst/L'Alsace



Maître de conférences à l'université, adjointe au maire de Strasbourg, experte juridique internationale en matière de criminalité organisée, Chantal Cutajar ne renoncera jamais à ses combats multiples pour la justice et la démocratie.

Chantal Cutajar

Élue municipale
et juriste universitaire

Strasbourg (Bas-Rhin)
De notre envoyé spécial

Pour les grandes occasions, Chantal Cutajar sort une arme particulièrement efficace de son sac, la tient d'une main ou la pose sur la table. Sa tablette électronique semble alors une source intarissable de savoir, d'expérience et de clairvoyance sur l'état réel de notre monde. L'objet impressionne à chaque fois le public. Plus précisément, ce sont la façon de faire défiler sur l'écran, d'un doigt délicat, les textes de conférences ou de topos extrêmement structurés, documentés et fracassants, le ton à la fois pédagogique et passionné, ainsi que l'élégance recherchée de la juriste qui impressionnent celles et ceux qui l'écoutent dans un silence toujours très dense.

En cette fin de journée de septembre 2016, la maître de conférences a, par exemple, envouté les quelque trois cents étudiants en master de droit et dizaines de citoyens strasbourgeois venus participer, dans l'amphithéâtre Athéna de l'université de Strasbourg, à la « rencontre citoyenne et universitaire sur le thème de la Résistance » qu'elle avait organisée. Démontrant, grâce à des exemples historiques significatifs, dont celui du III^e Reich, comment une démocratie peut basculer dans le totalitarisme, dès que le droit trahit la justice, Chantal Cutajar a explicité ainsi son motif : « Nourrir intellectuellement les mouvements de résistance spontanée de tous ceux qui veulent une société plus juste et plus fraternelle. »

De même, lors d'un mémorable séminaire organisé, d'octobre 2013 à avril 2014, par l'Insti-

tut des hautes études sur la justice (IHEJ), sous la houlette d'Antoine Garapon, Chantal Cutajar a brillé dans sa démonstration des liens organiques entre la corruption, les paradis fiscaux et la « rentabilité de l'industrie financière », mais aussi

par son jugement sévère vis-à-vis des passivités politiques internationale et française en matière de lutte contre la criminalité organisée. La qualité de son analyse a stimulé, en mai 2015, la fine fleur de la magistrature, entre autres nom-

breux acteurs publics, à s'engager dans une « initiative citoyenne européenne » (ICE) exigeant la neutralisation des sociétés écrans.

Il est clair, depuis longtemps, que l'approche juridique de Chantal Cutajar la conduit à suivre

aussi la voie politique. L'universitaire est devenue adjointe (MoDem) au maire, et vice-présidente de la communauté urbaine de Strasbourg dès mars 2001. En mars 2014, ses responsabilités ont été considérablement élargies et renforcées, puisqu'elle prend dès lors en charge la politique des achats de la ville, mais aussi l'éthique des élus, puis, en octobre 2016, la démocratie locale et la politique de concertation.

À la mairie, l'universitaire s'est engagée résolument dans ses délégations sensibles, recherchant, autant que possible à promouvoir l'éthique et la consultation citoyenne comme inspiratrices de l'action municipale. À son initiative, un déontologue indépendant a été institué par le conseil municipal, les conseillers municipaux se sont engagés à lui donner une déclaration d'intérêt, les élus ont été formés avec l'aide de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique...

Par ailleurs, un « sommet citoyen » pour construire le « pacte de la démocratie locale » se déploie, jusqu'à octobre 2017, sur une douzaine de sujets qui sont débattus dans autant d'« ateliers » : budget participatif, pétitions et interpellations citoyennes, gestion collaborative des espaces et équipements publics, service citoyen, lieux participatifs, rôle des associations, e-démocratie...

Certes, la franchise proverbiale de Chantal Cutajar lui attire régulièrement des inimitiés. Mais pour elle, si le sens premier de « franchise » est bien « liberté », celle-ci doit rimer avec « fraternité » : « Toute mon action, que ce soit dans l'enseignement, la recherche, la vie politique et associative ne vise qu'à une chose : contribuer à la construction d'un monde meilleur, plus juste. Ma délégation à la démocratie locale me donne un nouveau levier grâce auquel je peux mobiliser les citoyens autour de projets que nous définirons ensemble. »

Antoine Peillon

La justice au service de la démocratie

Son inspiration.

La devise de Guillaume d'Orange

Malgré son lot d'échecs et de déceptions, l'idéalisme n'est toujours pas découragé par « les sombres secrets de la politique » qu'elle connaît mieux que quiconque. « Lorsque j'étais étudiante, je rêvais d'une société idéale et – je la conceptualisais et je me disais qu'il fallait que j'accède au pouvoir

pour la réaliser. Aujourd'hui, j'ai la conviction qu'il faut commencer par réaliser ce monde idéal en soi et que la providence vous place sur des chemins ou des situations qui permettent d'essayer », témoigne-t-elle, quand elle songe au sens de tous ses engagements. Avant de confier : « J'ai aussi fait

mienne la devise de Guillaume d'Orange : « Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer. » Une pétition de principe qui exprime l'idée que seul compte le chemin que l'on emprunte pour réaliser en soi et autour de soi l'idéal de justice qui nous anime tous. »